

Zeitschrift: Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: - (1925)
Heft: 62

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin Mensuel

de la

Chambre de Commerce Suisse

en France



Sommaire

La Collaboration des Suisses à la mise en valeur du Domaine colonial de la France.
 Le Succès de la Foire Internationale de Produits coloniaux et exotiques de Lausanne. — Notre Stand à la foire de Lausanne.
 Le transit à travers la France.
 Modification du contingentement des importations d'horlogerie suisse en France.
 Abus de la désignation « Fabrication suisse » et de la Croix fédérale.
 Questions suisses : Recettes des douanes suisses. — Le personnel fédéral. — Emigration. — Les femmes dans l'industrie suisse. — Des écoles françaises à Berne. — Les Postes et Télégraphes. — L'Exposition nationale d'Agriculture à

Berne. — Exposition canine à Berne. — Exposition internationale de T.S.F. à Genève.
 Tourisme : La Saison d'été en Suisse. — Le prix de pension dans les hôtels suisses. — Les Wagons-salons des Chemins de fer suisses. — Wagons automoteurs pour passagers. — Bateaux pour passagers entre Bâle et Rheinfelden. — Le Canton des Grisons ouvert aux automobiles. — Facilités d'entrée en Suisse pour les automobiles étrangères.
 Livres à lire ou à consulter.
 Nouveaux membres de notre Chambre de Commerce.
 Les changes.

Siège social et Secrétariat général
61, Avenue Victor-Emmanuel III, Paris (8^e)

Téléphone : Élysées 54-94

Adresse télégraphique : Commersuis-Paris

Les Bureaux, la Bibliothèque, les Salles de lecture et de correspondance sont ouverts de 10 heures à midi et de 14 heures à 17 heures

Section de Lyon
 6, Quai des Brotteaux
 Lyon
 Téléphone : Vaudrey 6-70

Le Numéro : 1 fr. 50

Abonnement : 15 fr.

Section de Marseille
 et du Sud-Est
 115, rue de l'Évêché, Marseille
 Téléphone : 15-25



Fortifiant énergétique de l'enfance et de toute personne affaiblie par la maladie, la vieillesse, le surmenage physique ou intellectuel, l'Ovomaltine, en favorisant chez la mère une sécrétion lactée riche et abondante, permet aussi l'allaitement maternel. L'Ovomaltine renferme à l'état concentré les éléments essentiellement nutritifs du malt d'orge, du lait, du jaune d'œuf frais, aromatisés de cacao, et constitue pour tous, un aliment naturel, puissamment fortifiant, stimulant et tonique.

Dans toutes les Pharmacies et les bonnes Maisons d'alimentation

Etablissements WANDER, 58, Rue de Charonne, PARIS (XI^e)

OVOMALTINE
ALIMENT NATUREL TONIQUE



EXPOSITION INTERNATIONALE
DE NAVIGATION INTÉRIEURE
ET D'EXPLOITATION
DES FORCES HYDRAULIQUES

1^{er} JUILLET 1926 — 15 SEPTEMBRE 1926

Bâle

38 groupes : Installations pour la navigation et les ports, écluses, bateaux, machines pour bateaux, usines électriques, barrages, constructions hydrauliques, matériel d'exploitation, turbines, générateurs, moteurs, etc.

RENSEIGNEMENTS : HOTEL DE VILLE, BALE

**La Chambre de Commerce suisse
en France**
Fondée en 1918

S'inspirant des sentiments de profonde sympathie et de traditionnelle amitié existant entre la Suisse et la France, la Chambre de commerce suisse a pour but général de protéger et de développer le commerce suisse en France en facilitant toutes les relations industrielles, commerciales et économiques entre les deux pays. (Article 3 des statuts.)

PRÉSIDENT D'HONNEUR :

M. Alphonse Dunant, Ministre de Suisse en France.

PRÉSIDENT-FONDATEUR : M. Ferdinand Doller
MEMBRES D'HONNEUR :

M. Gustave Ador, ancien Président de la Confédération.

M. Ch. E. Guillaume, directeur du Bureau International des Poids et mesures.

Comité de Direction

PRÉSIDENT M. J.-L. Courvoisier

VICE-PRÉSIDENT. . M. Auguste Duplan

MEMBRES :

M. Ferdinand Dobler M. F.-E. Hirt

M. Félix Du Pasquier M. Aloïs Reymond

Conseil d'Administration

PRÉSIDENT M. J.-L. Courvoisier

VICE-PRÉSIDENT. . M. Auguste Duplan

TRÉSORIER M. Ch. Courvoisier-Berthoud

MEMBRES.

M. H. Brack

M. G. Brandt

M. Ferdinand Dobler

M. Félix Du Pasquier

M. Ch. Gay

M. F. Genillard

M. F.-A. Graf

M. H. Gunthert

M. H. Heer

M. F.-E. Hirt

M. A. Jam

M. Robert Loppacher

M. A.-J. Maret

M. E. Monvert

M. J. Muller

M. J. de Pury

M. A. Reymond

M. G.-A. Schelling

M. A. Stirlin

M. Wolfer Sulzer

COMMISSAIRES DES COMPTES... M. Raoul La Roche
M. Ed. de Rham

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL... M. Maurice Trembley

SECRÉTAIRE-ARCHIVISTE.. M. Léon Mathez

Comités des Sections régionales

Section de Lyon

PRÉSIDENT D'HONNEUR.. M. Georges Meyer, Consul de Suisse.

PRÉSIDENT. M. Jacques Muller

MEMBRES :

M. Blickenstorfer

M. Paul Gruaz

M. Haeggi

M. Albert Joho

M. Keller

M. Wegelin.

Section de Marseille et du Sud-Est

PRÉSIDENT D'HONNEUR.. M. Paul Leuba, Consul de Suisse.

PRÉSIDENT. M. Georges Angst

VICE-PRÉSIDENT. M. Henry Sigg

SECRÉTAIRE. M. Louis Bovet

TRÉSORIER. M. Biedermann

MEMBRES :

M. Henri Brack

M. J.-C. Buhler

M. Albert Hedinger

M. Henri Wessel

M. Getaz

M. Taillens.

CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

SIÈGE SOCIAL : 61, AVENUE VICTOR-EMMANUEL III

PARIS (8°)

BULLETIN MENSUEL

JUILLET-AOUT 1925

Le Numéro : 1 fr. 50

Abonnement : 15 fr.

Numéro 62

PRÉSIDENT D'HONNEUR: M. ALPHONSE DUNANT, MINISTRE DE SUISSE EN FRANCE

PRÉSIDENT: M. J.-L. COURVOISIER

VICE-PRÉSIDENT: M. AUGUSTE DUPLAN

TRÉSORIER: M. CH. COURVOISIER-BERTHOUD

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL: M. MAURICE TREMBLEY

La Collaboration des Suisses à la mise en valeur du Domaine Colonial de la France

Au cours de la journée franco-suisse organisée à Lausanne le 4 juillet, à l'occasion de la Foire internationale de produits coloniaux et exotiques, de nombreuses personnalités françaises et suisses ont tenu, au Palais de Rumine, une conférence à laquelle notre Chambre de Commerce était représentée et où l'ensemble des relations franco-suissees a été l'objet d'un intéressant échange de vues.

Une idée, en particulier, a été lancée, ce jour-là, qui nous paraît pratique, c'est-à-dire réalisable et qui pourrait bien être féconde en résultats heureux : M. Henri Muret, directeur

du Bureau industriel suisse, du Comptoir suisse et de la Foire coloniale, dans un discours que nous voudrions pouvoir reproduire en entier, s'est attaché à montrer la possibilité d'une collaboration des Suisses à la mise en valeur du domaine colonial de la France. Voici les principaux passages de cette partie de son discours. Nous aurons l'occasion d'y revenir et nous invitons nos lecteurs, français aussi bien que suisses, à nous communiquer les réflexions que l'idée de M. Muret leur inspirera.

M. T.

La mise en valeur des domaines coloniaux est l'un des problèmes les plus actuels et les plus passionnants de l'activité du monde, en même temps que l'une des plus réconfortantes œuvres de paix. C'est une œuvre saine parce qu'elle est faite de travail, de création et de production.

La Suisse est privée de colonies, mais l'on peut se demander s'il ne serait pas possible dans certains cas et sous certaines formes de mettre à contribution la collaboration des Suisses plus que cela n'a été le cas jusqu'à présent.

Par la force des choses, les Suisses à l'étranger ne seront jamais envahissants. Contrairement à ce que parfois l'on croit, les Suisses établis dans les pays d'outre-mer sont peu nombreux; ce qui peut provoquer cette erreur, c'est que beaucoup de Suisses occupent des situations en vue, qu'ils doivent à leurs qualités nationales et ethniques.

La Suisse a 3.800.000 habitants dont 340.000 étrangers, comprenant 57.000 Français. Le nombre des Suisses établis à l'étranger atteint environ 300.000 dont le tiers en France. Ce chiffre se répartit comme suit sur la surface du